

# NOUVELLES POLITIQUES

## NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNEE REPUBLICAINE.

SEXTIDI 16 Germinal.

( Ere vulgaire. )

Mardi 5 Avril 1796.

*Tempêtes et tremblement de terre arrivés à Lisbonne. — Conseil privé tenu à Londres, pour engager les classes riches et aisées de chaque paroisse à venir au secours de la classe indigente — Vive altercation entre l'amiral anglais Cornwallis et le bureau de l'amirauté. — Extrait d'une lettre d'Angers, sur Charette. — Nomination du représentant Cochon au ministère de la police générale. — Cupidité de plusieurs marchands de harengs, qui ont laissé pourrir leur marchandise plutôt que de la vendre à bas prix.*

## A V I S.

*Le bureau d'abonnement des Nouvelles Politiques est toujours rue des Moulins, n<sup>o</sup>. 500.*

*Le prix actuel est de 500 liv., en assignats, pour 3 mois, seul terme pour lequel on peut souscrire en cette monnaie.*

*Le prix, en numéraire, est de 25 livres pour un an, 13 livres pour 6 mois, et 7 livres pour 3 mois.*

*Toute lettre non-affranchie ne sera pas reçue.*

## P O R T U G A L.

*Extrait d'une lettre écrite de Lisbonne, le 21 février.*

Il semble que les élémens soient conjurés contre cette malheureuse cité. Nous avons eu depuis quelque tems des tempêtes successives accompagnées de pluies extraordinaires. La terre est dans un tremblement continu. Le 27 du mois dernier, dans le matin, nous avons éprouvé une secousse si violente, que si elle avoit été suivie d'une autre aussi forte, Lisbonne auroit été de nouveau abîmée. Quoiqu'il ne s'en soit encore ensuivi aucune calamité, la frayeur a déterminé un grand nombre d'habitans à quitter la ville pour chercher un asile plus sûr dans les campagnes.

## A L L E M A G N E.

*De Hambourg, le 23 mars.*

Plusieurs banqueroutes récentes & considérables en différentes places ont alarmé le commerce. Le juif Itzig, célèbre négociant de Berlin, vient de donner son bilan, par lequel il se déclare en déficit de plus d'un million de rixdallers. Il étoit particulièrement intéressé dans des marchés considérables pour fournir des chevaux aux armées françaises.

## A N G L E T E R R E.

*De Londres, le 23 mars.*

La cherté des subsistances continue de peser sur la classe pauvre de la nation, & le gouvernement paroît fort occupé de chercher les moyens de remédier à cette calamité. Il s'est tenu avant-hier un conseil privé, où ont été appelés les marguilliers & inspecteurs des différentes paroisses de la métropole. M. Pitt leur déclara qu'il étoit indispensable d'engager les classes riches & aisées de chaque paroisse à venir au secours de la classe indigente, par une contribution volontaire, distincte de la taxe des pauvres. Ce secours seroit destiné, non à ceux qui sont inscrits comme *pauvres de la paroisse*, mais particulièrement aux artisans & journaliers à qui leur travail ne suffit pas pour les faire subsister. La taxe du pain continue d'être à un scheling, 3 sols sterl. pour le pain de quatre livres (environ 7 sols de France la livre.)

Sir William Sidney Smith, qui commande une petite escadre en station sur les côtes de France, près de Saint-Brieux, a donné avis à l'amirauté qu'il avoit pris ou brûlé dans la baie d'Herquy, une corvette française & six autres petits bâtimens armés en guerre. Le lieutenant de vaisseau Pine, qui a eu la principale part à cette expédition, où il avoit été blessé, est venu ici apporter un drapeau enlevé à une batterie de terre qui avoit été attaquée & enclouée par cet officier. Il est mort de ses blessures le lendemain de son arrivée.

Le lord Hood a été nommé gouverneur de l'hôpital de Greenwich (pour les marins invalides), à la place de sir Hugh Palliser, qui est mort dernièrement. La nomination de lord Hood fait vaquer la place qu'il occupoit à la chambre des communes comme député de Westminster; mais on ne doute pas qu'il ne soit réélu.

Sir George Home vient d'avoir le commandement du *Prince George*, de 98 canons.

On a eu avis de Portsmouth que le vaisseau *le Garantus*, de 54 canons, & le sloop *l'Albicore*, de 16, avoient



mis à la voile, le 21, pour aller joindre le contre-amiral Christian, qu'on a aperçu le même jour, cinglant à l'ouest, avec son escadre, composée du *Thunderer* & de l'*Invincible*, de 74 canons chacun, de la frégate la *Prompte*, de 20 canons, & de deux autres bâtimens armés en guerre, avec environ trente-cinq bâtimens de commerce ou de transport sous son convoi.

Il y a eu dernièrement une altercation entre le lord Cornwallis & le bureau de l'amirauté qui occupe en ce moment l'attention publique. On sait que ce brave & habile amiral devoit partir pour les Indes; mais le *Royal-Souverain* qu'il montoit ayant éprouvé une avarie qui l'empêchoit de tenir la mer, on lui a envoyé l'ordre d'arborer son pavillon sur la frégate l'*Astrée*; il a demandé de partir sur le vaisseau de ligne le *Triomphe*; l'amirauté insiste sur l'exécution du premier ordre qu'elle a donné; l'amiral persiste dans ses objections; on craint que cette discussion ne prive l'armée navale d'un de ses meilleurs commandans; mais on convient généralement que l'importance d'établir la discipline & la subordination dans tous les rangs doit l'emporter sur toute autre considération.

Les lettres de New-York nous apprennent qu'il s'étoit tenu en Virginie une assemblée de principaux propriétaires, où il avoit été proposé de rejeter le dernier traité conclu entre l'Angleterre & les Etats-Unis; mais la majorité s'est décidée pour l'observation de la constitution qui a conféré au sénat le soin de faire les traités: de sorte que le projet des anarchistes a complètement échoué.

Le capitaine Robert Liston, nommé ministre plénipotentiaire près les Etats-Unis, a fait voile à bord de l'*Assistance*, de 50 canons, pour se rendre à sa destination.

On écrit de Jersey que le 15, on y entendit une forte canonnade, & que le lendemain on apprit que le *Jefferon* & la *Liberty* avec quelques autres bâtimens armés avoient intercepté un convoi ennemi sur la côte, & pris quelques navires de commerce qui le composoit.

La corvette française la *Bonne-Citoyenne*, de 24 canons, a été amenée à Portsmouth, elle a été prise à la hauteur du Cap de Finistère, faisant voile de conserve avec les frégates la *Porte*, la *Régénérée*, & la corvette la *Mutine*, & conduisant des troupes à l'Isle de France.

Les bruits de paix qui circulent ici plus vivement que jamais ont occasionné une hausse dans les fonds publics. Aujourd'hui on assure que cette paix tient uniquement au sort de la Hollande; notre ministre, dit-on, consent bien que les Pays-Bas autrichiens demeurent sous la domination des Français, s'ils peuvent en convenir avec l'empereur; mais, selon M. Pitt, ni la situation locale de la Hollande, ni le commerce, ne permettent à l'Angleterre de laisser la république batave sous l'influence de la France.

BELGIQUE.

De Bruxelles, le 11 germinal.

Hier, décadi, la fête ordonnée dans toute la république, & dédiée à la Jeunesse, fut célébrée en cette ville avec toute la pompe possible. La garnison étoit entièrement sous les armes depuis le matin; une partie se trouvoit rangée en bataillon carré sur la place de la Liberté, & une autre partie autour de la maison commune. C'est de ce dernier endroit que le cortège partit vers onze heures; il étoit composé de toutes les autorités civiles & militaires, des professeurs de l'académie de peinture, sculpture & architecture, de leurs élèves

& d'un grand nombre de braves défenseurs de la patrie blessés dans les combats. C'est dans cet ordre qu'il rendit au temple de la Loi; là, plusieurs discours analogues à la circonstance furent prononcés; on distribua ensuite des prix, suivant l'usage, aux élèves les plus instruits, & la commune fit un présent à un jeune militaire couvert d'honorables cicatrices. Des banquets civiques ont terminé cette fête.

FRANCE.

DÉPARTEMENT DE MAIN ET LOIRE.

Extrait d'une lettre d'Angers, sur CHARETTE.

Charette est arrivé ici il y a deux jours. Je suis allé à la prison pour voir panser ses blessures; j'étois à côté de lui; il souffroit beaucoup; il avoit deux trous à la tête & les doigts très-malades; il dit qu'il sentoit quelque chose d'étrange dans le bras droit, comme une piquette. Quand il fut pansé, il dit: Que voulez-vous? cela s'est fait, ça se guérira. Il semble qu'il ne s'attend pas à mourir.

Des particuliers l'ont fait causer, après lui avoir donné de l'eau-de-vie. Il a fait beaucoup d'éloges de Canclaux de Hoche & d'un général Jacob, qu'on retient dans les prisons de Nantes: il a dit qu'il n'auroit jamais cru que les Français se fussent si bien battus & avec tant de courage, sur-tout les chasseurs de Cassel & de la Montagne; & que si les Français n'avoient pas été divisés d'opinions, la guerre de la Vendée n'auroit pas duré deux mois. On lui demandoit pourquoi, d'après la fameuse pacification, il n'avoit pas resté tranquille. C'est, a-t-il répondu, parce qu'on ne m'a pas tenu ce qu'on m'avoit promis. — Qu'est-ce donc qu'on vous a promis? nos troupes n'ont pas été les premières à vous attaquer. — On m'avoit promis un roi.

On lui a dit: Vous nous avez fait pendre bien du monde. — Ah! on ne peut faire d'omlette sans casser des œufs.

On lui a demandé s'il savoit bien que Stofflet avoit été fusillé? — Oui, c'est un scélérat: pour moi, j'ai été pris après qu'on a eu défait ma troupe; encore ai-je été surpris. — Et en effet, deux cavaliers déguisés ont été chez un paysan, disant qu'ils étoient égarés, que les républicains les avoient poursuivis, & qu'ils ne savoient pas quelle route avoit pris le général Charette. Ce paysan leur désigna le bois où il étoit; ils furent alors avertis de la colonne, qui investit le bois; on chaassa comme on chasse un lapin, & on surprit Charette appuyé sur deux cavaliers. Ce qui lui fait le plus de peine, c'est de n'être pas mort au champ de bataille. Il a voulu donner sa ceinture remplie de louis à Travot, qui l'a arrêté: celui-ci lui a répondu qu'il l'avoit vaincu, qu'il étoit content, & qu'il pouvoit garder ses louis. Vous êtes, lui dit Charette, un brave homme; je n'ai plus rien à vous offrir; mais je voudrois que vous eussiez mon sabre que l'Angleterre m'a envoyé; je ne puis l'avoir; je l'avois envoyé à Paris pour y faire mettre un fourreau d'argent; il est monté en or; mais je ne puis le demander sans compromettre celui qui le possède.

Il a une figure à caractère; il est vil, a une parole douce; c'est un brun, ayant de très-beaux yeux, le menton un peu long & de grosses lèvres: il est bien bâti. Il ne fut pas interrogé à la prison, ainsi qu'on les interroge tous une demi-heure après leur arrivée. On le mit dans une chambre; il demanda une soupe à Poignon & du fromage, & se mit sur un lit où il dormoit quand on vint

le cherch  
patriotes  
voir au p  
triumphal  
Charet  
ses brode  
Nantes. —  
lais. — F  
l'envoyoi

Pendat  
régnié tou  
harengs &  
chands on  
rie en ma  
Mais enfi  
poisson, —  
deniers —  
riviere au  
a vu cott  
gnation —  
Ceylan b  
consomm  
à un prix  
de la cup  
pendant c  
Hollandoi  
pole, à c  
navigation  
rope: ma  
pareurs de  
& rien n  
glemens s  
peuvent d

Il paro  
Merlan est  
consul de  
devant mi  
néral Pic  
Le cho  
aux homm  
l'espérance  
& inquiét  
royante,  
& ne cré  
les préver  
Le nou  
insqu'ici r  
érentes m  
esprit, ur  
ministrati  
sément, c  
qui il a p  
traité con  
voit été p  
Hollandais  
& d'un c  
qu'avoit  
dissoient  
les dis



le chercher pour partir pour Nantes. On débite que les patriotes de Nantes veulent l'avoir, parce que cela fera voir au peuple que c'est bien le même qui fit son entrée triomphante avec nos pacificateurs.

Charette dit que depuis six mois il n'avoit pas quitté ses brodequins. On lui dit : Votre neveu a été fusillé à Nantes. — Non, ce n'est que mon cousin germain, je le sais. — Et par quelle voie? — Par mes ordonnances que j'envoyois.

*De Paris, le 15 germinal.*

Pendant la rigoureuse cherté des comestibles qui a régné tout l'hiver dernier, on a vendu constamment les harengs sors depuis 6 jusques 10 liv. la piece. Les marchands ont préféré de laisser pourrir une partie de cette denrée en magasin plutôt que de la vendre à un plus bas prix. Mais enfin l'inféction qui résulloit de la putridité de ce poisson, a obligé les accapareurs de faire jeter ces jours derniers plusieurs charrettes de harengs pourris dans la rivière au-dessous du pont de la révolution; & le peuple a vu cette opération avec un profond sentiment d'indignation. On a eu beau lui dire que les Hollandois à Ceylan brûloient l'excédent des épiceries nécessaires à la consommation de l'Europe, afin de les maintenir toujours à un prix assez élevé, le peuple n'a vu dans cet exemple de la cupidité mercantile qu'un monopole politique: cependant on est parvenu à lui faire comprendre que les Hollandois étoient en quelque sorte forcés à ce monopole, à cause des frais énormes d'une longue & périlleuse navigation pour conduire ces denrées précieuses en Europe: mais de ce monopole politique à celui des accapareurs de harengs dans Paris, la distance est effroyable; & rien ne semble mieux prouver combien de sages réglemens sur le débit des subsistances les plus communes peuvent être utiles quelquefois.

Il paroît divers arrêtés du directoire; par le premier, Merlin est nommé ministre de la justice; le second nomme consul de la république à Barcelonne Génissieux, ci-devant ministre de la justice, & l'autre nomme le général Pichegru ambassadeur en Suede.

Le choix de Cochon au ministère de la police donne aux hommes raisonnables, qui ont suivi sa conduite, l'espérance de voir succéder à une administration inquiète & inquiétante une administration calme, sage & prévoyante, qui rassure les citoyens au lieu de les effrayer, & ne crée pas des dangers pour se donner le mérite de les prévenir.

Le nouveau ministre est un franc républicain, qui jusqu'ici n'a été livré à aucun parti, & qui dans les différentes missions dont il a été chargé, a montré un bon esprit, un caractère ferme, & d'excellens principes d'administration. Ce qui l'a fait connoître plus avantageusement, c'est sa mission en Hollande, après la conquête, où il a préparé avec quelques autres représentans le traité conclu avec la république Batave; traité qui auroit été plus utile à la France & moins désagréable aux Hollandois, si des hommes d'une ignorance présomptueuse & d'un caractère brouillon n'eussent contribué à gâter ce qu'avoient conçu ceux qui, étant sur les lieux, connoissoient mieux ce que comportoient l'état des choses & les dispositions des hommes.

En louant ce qu'il a fait, nous ne prétendons point prévenir l'opinion sur ce qu'il fera; mais il est naturel d'en tirer un augure favorable. Il a une bonne réputation à conserver, & l'exemple de son prédécesseur à observer. On a reproché à Merlin de trop agir & de trop écrire. Le premier défaut est commun à ceux qui gouvernent; tout ministre de la police doit éviter l'un & l'autre. Un peuple qui commence à connoître un peu de liberté, ne peut ressembler au valet du Glorieux, qui consent à être battu par ses maîtres pourvu qu'ils lui parlent.

*Aux Auteurs des Nouvelles Politiques.*

Paris, le 14 germinal, an 4.

Oui, citoyens, la foule a paru affluer pendant les semaines dernières aux lieux d'exercice du culte public; & je confirme, comme témoin, ce qu'on vous a dit (1) de l'extérieur de décence & de paix qui y régnoit. On n'y observoit plus ce mélange de dissipation & de recueillement, de faste & de simplicité; ces dévotes à sac, si commodément prosternées sur des prie-dieu de velours, & ces corteges de valets étourdis & fiers, qui, rangés autour d'elles, regardoient comme des maîtres; tandis qu'elles paroisoient s'abîmer avec art devant Dieu, & que, comme dit Régnier,

Leurs yeux tout piteux ne pleuroient qu'eau-bénite.

J'ai vu de la simplicité par-tout, & l'observation de ce devoir de l'égalité qui n'est nulle part plus réel que dans le temple. J'ai vu, chez les prêtres, un air de dévotion sincère, & non de fanatisme & d'hypocrisie, & encore moins celui de mécontentement & de conspirations. Un d'eux monta en chaire, & je jugeai à propos de l'entendre. Sa physionomie étoit douce, son geste sans affectation, sa voix sans éclats & suffisamment modulée. Rien de frappant dans l'attention des auditeurs; ils paroisoient occupés & non agités. Je ne demétois une apparence de mouvement & de projet que sur la face panthéonique de quelques hommes qui arriverent successivement & se réunirent vers le milieu de l'auditoire. Leur maintien & leurs regards qui sembloient s'interroger & se répondre, pouvoient faire soupçonner une intention d'interrompre. Ils ressembloient beaucoup à ceux que j'avois vu en 1791, dans l'église (2) de Saint-Roch, crier à bas, & entraîner au comitè un prédicateur qui fut, l'année suivante, massacré aux Carmes. Ils gardèrent cependant le silence, & l'orateur fut entendu jusqu'à la fin. Je fus frappé d'un trait de son discours; peut-être ma surprise venoit de mon peu d'habitude de ces matières. Il exhortoit à l'espérance en Dieu, & fit cette supposition hardie: « Si Dieu remettoit en mes mains la décision de votre sort éternel; si il me chargeoit de prononcer votre jugement, doutez-vous de mon inclination, de mon empressement à vous sauver tous, tous? Doutez-vous que je ne compatisse à votre foiblesse; que je ne fisse valoir votre repentir bien au-dessus de vos fautes? &c. Quoi! fideles! ce que vous présumez du plus misérable des ministres, d'un homme plein de malice, vous n'oseriez l'espérer du meilleur des êtres? &c. » Je n'apperçus pas que cette façon de parler produisit un effet fâcheux, ni que l'auditoire fut plus inquiet que l'ora-

(1) Voyez notre feuille du 12 de ce mois.  
(2) Expression de notre langue révolutionnaire, qui signifie en langue vulgaire l'ancienne Eglise de Saint-Roch.



teur n'étoit vindicatif & colere. C'étoit pourtant un *prêtre et des dévots*. Mais tous ces gens me parurent fort calmes & fort peu d'humeur à conspirer. J'ai pourtant oui dire que certaines personnes ne conçoivent pas la religion de cette maniere. On raconte qu'un jour quelqu'un vantant ainsi la miséricorde de Dieu, une vieille janséniste trouva qu'il y avoit de l'excès, & dit avec courroux : *Doucement, doucement, ne faites pas Dieu meilleur qu'il n'est.*

## DES JOURNALISTES.

Le triste métier que celui de journaliste ! que de dégoûts, de craintes, de matieres à réflexions ! écrire une feuille comme on sillonne les mers ! avec le beau tems, le vent, le froid, la pluie, gai, triste, en santé, malade, affairé, chagrin, désolé... Quel état !... Voir le danger, & souvent être réduit à le braver... Aimer le bien & ne pouvoir le faire... Connoître la vérité & se voir quelquefois obligé de la taire... Chérir sa patrie, & d'après les circonstances, en être regardé comme l'ennemi !...

Celui qui parcourt une pareille carrière, qui s'y dévoue & ne s'arrête pas, mérite des encouragemens & de la reconnaissance, sur-tout s'il est l'ami de la justice, de la paix, des mœurs & de la vertu. Il ne mérite la haine de la société que lorsque, mettant l'esprit de parti à la place de l'amour de son pays, il égare l'opinion publique au lieu de l'éclairer ; que lorsque, attirant des passions qu'il devoit étindre, le mensonge devient chez lui un système, & la calomnie une tactique...

Pourquoi donc embrasser un état qui offre tant de risques, donne tant de soucis, procure si peu de profits, laisse si peu de jouissances ?... Ah ! pourquoi !

C'est qu'on s'attache au bonheur public par le sacrifice qu'on lui fait de son bonheur personnel ; qu'il est agréable de manifester sa pensée lorsqu'on la dirige vers le bien de ses semblables ; qu'il est flatteur d'être estimé, lu, consulté ; qu'on aime à exercer une sorte de censure, une espèce de magistrature, qu'on ne tient que de ses talens & de la liberté.

Comment avez-vous le courage de continuer d'écrire, disoit au *Censeur des Journaux* un de ses amis, en apprenant les nouveaux mandats d'arrêt lancés contre quelques journalistes ? Toujours craindre, toujours travailler, toujours combattre, c'est bien fatigant, & vous pourriez faire mieux... Je me souvins de la réponse du poëte & des coups de bâton. Je répondis comme lui : *l'habitude !*

*Par l'auteur du Journal de Marseille.*

## CORPS LÉGISLATIF.

## CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen DOULCET.

*Suite de la séance du 14 germinal.*

Le conseil renvoie à l'examen d'une commission une réclamation en radiation définitive de la liste des émigrés, formée par le citoyen Polissart, membre du corps législatif, & provisoirement suspendu de ses fonctions en vertu de la loi du 3 brumaire.

Le citoyen Dussaulx, président de l'institut national des sciences & des arts, écrit que demain 15, cet institut tiendra sa première séance publique.

Duhot soumet à la discussion un projet de résolution qui est adopté, & qui porte que « Les receveurs des impositions directes de département seront tenus de fournir un cautionnement des immeubles de la valeur du douzième du montant des impositions directes d'une année. Coupé, du Nord, vouloit que le cautionnement fut d'un sixième ; mais sa motion n'a pas eu de suite : on lui a observé qu'un décret de la convention assujettissant lesdits receveurs à rendre compte de leur recette à la fin de chaque mois, le cautionnement d'un douzième étoit une garantie suffisante.

Delahaye présente un projet de résolution sur une pétition particulière, tendante au rapport du décret du 24 messidor dernier, par lequel la citoyenne Suzanne Nau prétend avoir été dépouillée de sa propriété, comme héritière de religionnaires fugitifs. — Impression, ajournement.

Le conseil rejette par la question préalable un projet de résolution présenté par Gayomard, tendant à annuler les opérations des assemblées primaires de Moutauban, qui ont été déclarées valables.

*Séance du 15 germinal.*

Bion demande que l'ordre du jour soit désormais affiché deux jours d'avance ; il représente que le plus souvent on n'a pas le tems de méditer les objets qui doivent être discutés.

Cette proposition est adoptée.

Gossuin présente un projet de résolution qui est adopté, & qui porte que les troupes recevront désormais leur solde en valeur fixe.

Royer expose que rien n'est plus funeste à la chose publique que de ne pas faire exécuter les loix ; il demande donc & le conseil arrête qu'il sera fait un message au directoire exécutif, pour lui demander si la loi relative à l'organisation de la marine a reçu son exécution.

Fermond, au nom de la commission des finances, propose de recevoir en paiement de l'emprunt forcé les promesses de mandats, mais seulement jusqu'à l'instant où l'échange sera ouvert entre les mandats & les assignats ; à cette époque, cette faculté deviendroit abusive, puisqu'on pourroit se procurer des mandats à trente capitaux pour un ; mais jusques-là elle est juste, puisque les promesses de mandats sont données par le trésor national pour valeur métallique.

Ce projet souffre quelque difficulté. — On en demande l'ajournement à raison de son importance.

Madier dit que les mandats perdant 90 pour 100, on paiera 100 liv. avec 10 liv.

Fermond, Ballaud, Thibaut soutiennent le projet ; il n'y a plus d'assignats dans plusieurs départemens, comment y payera-t-on l'emprunt : d'ailleurs il faut être juste, la nation refusera-t-elle un papier pour la même valeur qu'elle le donne. — Le projet est adopté.